

Intervention parlementaire

N° de l'intervention:	214-2015
Type d'intervention:	Motion
Motion ayant valeur de directive:	☐
N° d'affaire:	2015.RRGR.868
Déposée le:	06.09.2015
Motion de groupe:	Non
Motion de commission:	Non
Déposée par:	Imboden (Bern, Les Verts) (porte-parole)
Cosignataires:	0
Urgence demandée:	Oui
Urgence accordée:	Non
N° d'ACE:	du
Direction:	Direction de l'instruction publique
Classification:	—
Proposition du Conseil-exécutif:	



Préservation des places d'apprentissage et lutte contre le chômage des jeunes

Le Conseil-exécutif est chargé des mandats suivants :

1. Etudier toutes les possibilités de renforcer le marché des places d'apprentissage afin de protéger les apprentis des risques accrus de chômage auxquels la crise les expose.
2. Envisager des mesures à plusieurs niveaux, notamment :
 - a) renforcer les mécanismes de surveillance des apprentissages et les commissions de formation professionnelle afin de pouvoir offrir un meilleur suivi aux apprentis et répondre aux besoins des entreprises de formation aux prises avec de graves difficultés économiques ;
 - b) augmenter le nombre de promoteurs de places d'apprentissage ;
 - c) créer un service de placement chargé de retrouver une place d'apprentissage aux jeunes qui ont perdu la leur suite à des restructurations ou des suppressions de personnel.

3. Pour réaliser ces mesures, on créera un fonds de la formation professionnelle financé par les entreprises qui ne forment pas d'apprentis dans le but de soutenir les entreprises formatrices ou on désignera une commission cantonale tripartite responsable de la mise en œuvre des mesures.

Développement :

Les jeunes sont durement touchés par le chômage, plus que la moyenne. Dans le canton de Berne, le taux de chômage des 20 à 24 ans était de 3,1 pour cent en 2014, nettement plus que la moyenne de 2,4 pour cent (source : Rapport sur la situation économique, mai 2015, beco, p. 22, en allemand, résumé en français p. 10). Concrètement, 1459 jeunes entre 20 et 24 ans sont concernés. D'après le beco, le manque d'expérience professionnelle des jeunes est un handicap, surtout en période de ralentissement de l'économie (p. 22).

Ces derniers mois, la situation s'est dégradée sur le marché de l'emploi. Depuis que la Banque nationale a décidé de supprimer le taux plancher du franc suisse par rapport à l'euro, les annonces de restructuration et de suppression d'emplois se succèdent. La crise se fait sentir dans l'industrie (chimie, horlogerie, machine-outil), mais aussi dans l'hôtellerie, la restauration et le commerce de détail. On sait que les jeunes paient un lourd tribut en période de crise car ils servent de tampon. Pour eux, la crise est déjà une dure réalité : les dernières statistiques (seco, juin 2015) montrent que le chômage des jeunes a fait un bond de 6 pour cent par rapport au mois précédent (contre 5,2% pour la population active dans son ensemble).

Les places d'apprentissage seront aussi concernées à court terme, puisqu'une part significative des apprentis sont employés dans les branches touchées par la crise. Le dernier baromètre des places d'apprentissage indiquait déjà un recul de 1500 places dans les métiers techniques et de 3500 places dans le commerce. Ces deux branches proposent à elles seules plus de 35 000 places d'apprentissage par an.

Le canton de Berne prend déjà des mesures pour lutter contre le chômage des jeunes. Il propose par exemple des formations transitoires aux jeunes qui ne trouvent pas de solution de raccordement à l'issue de leur scolarité obligatoire ou qui n'ont pas de diplôme du secondaire II (réponse à l'intervention 070-2014). Selon la réponse donnée à cette intervention, « il n'existe pas de demande pour la mise sur pied d'autres projets durant la transition entre la formation (diplôme de formation professionnelle ou de l'enseignement supérieur) et le monde du travail. [...] Selon l'évolution du marché du travail, des offres complémentaires sont mises à disposition. »

Motivation de l'urgence :

En 2014, 1459 jeunes âgés de 20 à 24 ans étaient sans emploi et inscrits au chômage. La tendance est à la hausse. Compte tenu de la situation, il est urgent de lutter contre le chômage des jeunes. Il faut leur donner rapidement des perspectives sur le marché du travail.